



L'huissier sur mon dossier n'arrive pas à faire appliquer un juge

Par Spolite

Bonjour,

Je vous écris afin de solliciter votre aide sur mon dossier. Un jugement des prudhommes a été rendu en ma faveur et un huissier (recommandé par mon avocat) est sur le dossier. Cependant l'huissier a essayé une fois de faire une saisie sur le compte la société qui me doit cet argent.

Je n'ai pas eu de nouvelle pendant un certain temps et j'ai reçu un email de l'huissier qui me rappelle que l'huissier de justice est tenu par une obligation de moyen et non de résultat et qu'une décision de justice ne me garantit pas le recouvrement de la créance.

Il m'explique également qu'une saisie attribution a donc été diligentée. Le jour du passage de l'huissier le compte présentait un solde débiteur. Aucune somme d'argent n'a pu être appréhendée.

Il dit également que la Société est toujours existante mais est domiciliée chez son gérant. Dans les lieux, aucun bien n'appartient à la société. (Alors que je doute fort qu'il s'est rendu au domicile du gérant?)
Avec ce courrier il à joint une facture de ses honoraires que je n'ai pas réglé car normalement mon avocat m'avait expliqué que c'était la partie adverse qui devait la régler.

Ce courrier date du 19/08/2019. Mon avocat a confirmé que l'huissier n'a pas fait le nécessaire et essaye tout simplement de se débarrasser du dossier et de se faire payer ses honoraires.

Mon avocat m'a dit de ne pas payer la facture de l'huissier, s'est rapproché de l'huissier et a obtenu qu'une seconde saisie soit effectuée mais je n'ai plus eu de nouvelle après
J'ai donc relancé à mon avocat et il m'a répondu qu'il était compliqué pour lui de faire quoi que ce soit vu que je n'ai pas payé la facture de l'huissier.

J'ai rappelé mon avocat et il a effectué une nouvelle approche auprès de l'huissier et il m'a confirmé que l'huissier reviendrait vers moi par écrit (27 février 2020) sauf qu'à ce jour mon avocat ne me réponds plus et je n'ai toujours pas de nouvelle de l'huissier.

J'ai tous les échanges emails avec mon avocat.

J'aimerais bien changer d'huissier mais est ce que je dois payer la facture de l'huissier actuel ?

Je ne sais plus quoi faire, je suis dans l'impasse pouvez-vous m'aider.

Charles